

ASSOCIATION CHEETAH - BABY PLAGE

1200 Genève

www.cheetah-babyplage.ch / email : infosite@cheetah-babyplage.ch

Monsieur Pascal Rubelli
Président du Conseil municipal
Palais Eynard,
Rue de la Croix-Rouge, 4
1204 GENEVE

Genève le 13 janvier 2014

Concerne : Pétition pour le maintien de l'installation de jeux de Baby-Plage.

Monsieur le Président,


L'association Cheetah-Baby Plage a décidé de vous adresser une pétition pour le maintien de l'installation de jeux de Baby-Plage ceci en complément de celle que nous adressons au Grand Conseil du canton de Genève.

L'installation lancée en 2000 sur le site de Baby-Plage constitue plus qu'une simple aire de jeux. Unique en son genre, parfaitement intégrée, elle synthétise créativité, développement durable, expérience citoyenne et responsabilisation. Des valeurs aussi fortes qu'actuelles. A l'heure où tout concourt à la standardisation, à la normalisation, l'installation de jeux de Baby-Plage offre une approche réellement originale et humaine, ce qui lui vaut son immense popularité. Espace ouvert sans règlement particulier, elle dispose de vertus pédagogiques en éveillant la prudence de l'enfant et en l'incitant à se responsabiliser. En cela, elle ne présente pas un contexte plus dangereux que les arbres de n'importe quel parc dans lesquels les enfants peuvent grimper. En 13 ans, des dizaines de milliers de jeunes et de moins jeunes ont utilisé l'installation sans qu'aucun accident grave pour cause technique n'ait été signalé.

Nous vous demandons monsieur le Président de transmettre cette pétition au Conseil municipal pour qu'il nous auditionne dans les meilleurs délais.

Nous vous présentons nos salutations distinguées.

pour l'association Cheetah-Baby Plage,


Philippe Marinoni


Claudia Blaser



